



ACCOMPAGNATEUR BÉNÉVOLE RANDONNÉE NIVEAU 1

FILIÈRE BÉNÉVOLE



Formation ouverte à tous les licenciés EPGV



Volume Horaire

42 heures de formation :

- Formation en centre : **35h**
- Mise en situation : **encadrement d'au moins 4 randonnées**
- Certification en centre : **7h**



Calendrier

Module 1 :
22 au 24 avril 2026

Module 2 :
28 au 29 mai 2026
Retour et certification en centre :
10 juillet 2026



Lieu de formation

Sirod



Tarif

Coût pédagogique : 200 €
Hébergement + restauration : A la charge du stagiaire ou du club



Effectifs max

15 stagiaires



Date limite d'inscription

08 avril 2026

► DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation d'accompagnateur randonnée de niveau 1 permet **d'encadrer des randonnées pédestres sur chemins répertoriés et sentiers balisés, bénévolement.**

Cette formation est **ouverte à tous les licenciés EPGV.**

► PUBLIC

Pour tous les licenciés FFEPGV

► PRÉ-REQUIS

- Être **âgé de 18 ans minimum**
- Être **licencié à la FFEPGV**
- Pratiquer régulièrement la randonnée pédestre
- Être titulaire du **PSC1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou fournir une attestation d'inscription à une session
- Présenter un **certificat médical** de non contre-indication à l'encadrement et à la pratique de la randonnée
- En complément, vous devrez impérativement fournir une «**attestation d'honorabilité**»

► OBJECTIFS

- **Conduire un groupe de pratiquants en sécurité en lien avec le niveau 1 de randonnée**
- **Organiser des sorties dans le cadre d'une association affiliée à la FFEPGV (clubs structures déconcentrées)**
- **Maitriser les règles de sécurité liées à l'environnement de la randonnée et les dispositifs en cas d'accident défini par le niveau 1**
- **Planifier et encadrer une randonnée, en toute sécurité**

► ACCESSIBILITÉ

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée. Contacter le référent handicap, Raphaël PEAUROUX, au 06 89 01 22 05 ou : raphael.peauroux@comite-epgv.fr



Formation ouverte à tous les licenciés EPGV



Volume Horaire

42 heures de formation :

-Formation en centre : **35h**

-Mise en situation : **encadrement d'au moins 4 randonnées**

-Certification en centre : **7h**



Calendrier

Module 1 :

22 au 24 avril 2026

Module 2 :

28 au 29 mai 2026

Retour et certification en centre :

10 juillet 2026



Lieu de formation

Sirod



Tarif

Coût pédagogique : 200 €

Hébergement + restauration : A

la charge du stagiaire ou du club



Effectifs max

15 stagiaires



Date limite d'inscription

08 avril 2026



Taux de réussite et de satisfaction*

100%

4,5/5

*Chiffres de la dernière session de formation

► CONTENUS DE LA FORMATION

- Apprendre à préparer une randonnée à partir de la lecture de carte (Fiche Technique)
- S'approprier l'ensemble des règles de sécurité liées à l'encadrement d'une randonnée
- Savoir évaluer le niveau des pratiquants
- Planifier les randonnées au sein de mon club
- Connaitre et transmettre la charte du randonneur responsable
- Accompagner le pratiquant vers la randonnée santé
- Initiation à l'utilisation des bâtons

► MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports de connaissances et de mise en pratique sur le terrain
- Formation centrée sur la pratique en lien avec les compétences d'accompagnateur
- Individualisation de l'accompagnement afin de répondre aux besoins et aux attentes des accompagnateurs

► OUTILS DE FORMATION

- Manuel de formation

► DIRECTEUR DE FORMATION, FORMATEURS ET/OU INTERVENANTS

- Directrice de Formation FFEPGV : [Angélique Morel](#)
- Un Formateur FFEPGV inscrits sur la liste nationale des habilités « Accompagnateur Randonnée »
- Intervention d'un Accompagnateur de Moyenne Montagne (à jour de recyclage)

► MODALITÉ DE VALIDATION

- Feuilles de présence
- Fiche d'émarginement
- Formulaires d'évaluation de la formation

Evaluation formative :

- Quiz / Questionnaires
- Situations interactives (auto-évaluation)
- Mises en situation pratique

Volume Horaire

42 heures de formation :

- Formation en centre : **35h**
- Mise en situation : **encadrement d'au moins 4 randonnées**
- Certification en centre : **7h**

Lieu de formation

Sirod

Tarif

Coûts pédagogiques : 200€
Hébergement + restauration :
à la charge du stagiaire ou du club

Date limite d'inscription

08 avril 2026

Réalisez votre
inscription
en ligne



Scanne moi

► MODALITÉS DE CERTIFICATION

Modalités de certification :

- Avoir planifié à minima 4 randonnées (2 en reconnaissance + 2 encadrées)

Epreuves d'évaluation :

- Remettre les 4 fiches techniques de randonnée
- Epreuve de connaissance sous forme de QCM
- Epreuve d'évaluation en situation d'encadrement d'une randonnée
- Présentation d'une fiche action de développement

► DIPLÔME REMIS

Certificat fédéral « Accompagnateur Randonnée - Niveau 1 »

► POINTS FORTS

Possibilité d'organiser et d'encadrer en sécurité des sorties sur chemins et sentiers balisés pour un effectif de 20 personnes maximum en autonomie.

► BÉNÉFICES MÉTIERS

Fonction exercée dans le cadre d'une activité bénévole pouvant déboucher sur des allègements de formation sur le CQP ALS option ARPO (Activités de randonnée, de proximité et d'orientation).

► POUR ALLER PLUS LOIN

Nous vous conseillons de suivre, après cette formation, l'Accompagnateur Randonnée niveau 2 ou Raquettes à Neige.

► DÉROULÉ DE LA FORMATION

Formation en centre
(35H)

Du 22 au 24 avril 2026
et
Du 28 au 29 mai 2026

Mise en situation
professionnelle

Encadrement d'au moins 4
randonnées

Retour alternance et certification
(7H)

10 juillet 2026

► FRAIS DE FORMATION

Tarif

Hébergement + restauration : à la charge du stagiaire ou du club